

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

---

COMMUNE de FOURQUES SUR GARONNE

---

**ENQUETE PUBLIQUE sur le projet de révision  
du zonage d'assainissement de la commune de FOURQUES SUR GARONNE**

---

Par arrêté n° 17\_124\_A en date du 26 octobre 2017, la Présidente du Syndicat Départemental Eau47 a prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision du zonage d'assainissement sur la commune de FOURQUES SUR GARONNE.

A cet effet, M. Bernard HAAGE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux.

L'enquête se déroulera à la mairie de FOURQUES SUR GARONNE, du 11 décembre 2017 (9 h) au 10 janvier 2018 (18 h) inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00).

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie les :

**Lundi 11 décembre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00**

**Mercredi 10 janvier 2018 de 15 h 00 à 18 h 00**

Les pièces du dossier, ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, seront consultables en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00).

Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur le site internet du Syndicat Départemental Eau47 à l'adresse suivante : [www.eau47.fr](http://www.eau47.fr) → Nos activités → Rapport/Enquêtes publiques.

Le public pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, ou les adresser au commissaire enquêteur, soit par écrit à la Mairie de FOURQUES SUR GARONNE - le bourg - 47200 FOURQUES SUR GARONNE, soit par courriel à l'adresse suivante : [communefourquesgaronne@wanadoo.fr](mailto:communefourquesgaronne@wanadoo.fr).

Le public pourra disposer d'un poste informatique au siège du Syndicat Départemental Eau47, 997, av. du Dr Jean Bru, 47031 AGEN Cedex, pour consulter le dossier numérique.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie et au siège du Syndicat Départemental Eau47 ainsi que sur le site internet d'Eau47 ([www.eau47.fr](http://www.eau47.fr)), pendant une durée d'un an, à compter de la clôture de l'enquête.

Fait à AGEN, le 26 octobre 2017

La Présidente,

  
Geneviève LE LANNIC